ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

AFPA

Question écrite n° 49229

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les consequences pour le service public de la reduction des credits d'Etat destines a l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). L'AFPA, ayant constate que le quota financier de commande publique pour 1996 serait atteint avant la fin de l'annee, a pris la decision de retarder ou d'annuler de nombreux stages alors que les demandeurs d'emploi etaient inscrits et que les enseignants et les equipements etaient disponibles. Il souhaite donc savoir, region par region, quel nombre de demandeurs d'emploi ont ete ecartes du benefice des stages fin 1996 et les dispositions envisagees pour que ce type de probleme ne se reproduise pas.

Données clés

Auteur : M. Brard Jean-Pierre
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49229
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1165